

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 Juillet 2018**

DATE DE LA CONVOCATION

22 Juin 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 43

Titulaires présents : 28

Pouvoirs : 8

Votants : 36

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit

Et le 02 Juillet à 19 heures 15,

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires :

Jean Paul TOUCHET, Catherine ELOY (Bauzy), Francis GUILLOT, Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY, Dominique BRETON (Chambord), Claudette SORIN, Michel MAURICE (Crouy-sur-Cosson), Jean-Pierre BERANGER, Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON, Jean-Pierre CHEVESSAND (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord), Catherine LUCAS (Montlivault), Patrick MARION, Floréal ROYO (Neuvy), Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Martine LE MAREC (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Christèle DOLLO, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan), Jean BROCHU, Robert HUTTEAU (Tour-en-Sologne).

Excusés avec pouvoir :

Gilles CHANTIER (Courmemin) a donné pouvoir à Patrick MARION (Neuvy),
Alain PREGEANT a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Jean-Paul PRINCE a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr),
Philippe LEGENDRE a donné pouvoir à Nathalie BINVAULT (Mont-près-Chambord),
Micheline DELOISON a donné pouvoir à Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord),
Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Catherine LUCAS (Montlivault),
Christiane JOURDAIN a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Patrick STURLESE a donné pouvoir à Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Absents Excusés :

Edwige DUVAL (Courmemin), Sylvia HERLEDAN (Huisseau-sur-Cosson), Pascal MAUNY (Montlivault), Agnès BONNIN, François FIORETTO (Saint-Laurent-Nouan), Alain MARCHAND, Pierre DETIENNE (Thoury),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Hélène PAILLOUX (Bracieux) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-113-2018

Entente Intercommunautaire – Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'une convention de partenariat sur l'extension de l'offre de services des Portes de l'Emploi au Grand Chambord

Monsieur Joël DEBUIGNE, Vice-Président en charge du développement économique, expose que dans le cadre du projet de centre de ressources, le déploiement d'une offre de services spécifique aux entreprises est envisagé.

Le déploiement de cette offre de services s'appuiera dans un premier temps sur les ressources existantes aux Portes de l'Emploi, structure dédiée à l'accompagnement des besoins en recrutement des entreprises de la Communauté de communes Beauce-Val de Loire.

Ce développement de la structure actuelle permettra d'augmenter la visibilité des services proposés et de les élargir au territoire du Grand Chambord tout en renforçant l'accompagnement des entreprises pour leurs besoins pérennes, temporaires ou saisonniers.

Le service « Les Portes de l'emploi » va ainsi élargir son périmètre d'intervention.

Ce service est actuellement composé d'une chef de projet et d'une assistante. Au vu des actions mises en œuvre, l'équipe sera susceptible d'être renforcée.

La transcription de ces engagements dans une convention de partenariat représente une première étape, notamment pour déterminer la participation financière de la Communauté de communes du Grand Chambord.

Conformément à l'avis favorable de la commission Développement économique, Monsieur le Vice-Président propose ainsi aux membres du Conseil communautaire de :

- signer une convention de partenariat sur le thème de l'emploi dans le cadre de l'entente intercommunautaire avec la Communauté de communes Beauce-Val de Loire ;
- faire entrer le service « Portes de l'emploi » de la CCBVL dans les moyens humains mis à disposition de la CCGC en fonction des besoins qui seront identifiés auprès des entreprises ;
- fixer la participation financière de la Communauté de communes Grand Chambord à 20 000 € par an à compter de mi-2018 (soit 10 000€ en 2018 et 20 000€ les années suivantes) ;
- autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer une convention de partenariat sur le thème de l'emploi dans le cadre de l'entente intercommunautaire avec la Communauté de communes Beauce-Val de Loire ;
- **APPROUVE** de faire entrer le service « Portes de l'emploi » de la CCBVL dans les moyens humains mis à disposition de la CCGC en fonction des besoins qui seront identifiés auprès des entreprises ;
- **FIXE** la participation financière de la Communauté de communes Grand Chambord à 10 000€ en 2018 puis 20 000 € par an à compter de 2019 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer tous les documents relatifs à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président

Gilles CLEMENT

